

---

## CHAMPIONNAT INTERCLUBS DE PARATENNIS 2023/2024

### NATIONALE 3

### PHASE REGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

---

#### **1 . Règlement :**

S'appliquent à ce championnat :

- les Règles du Jeu du tennis fauteuil,
- les Règlements Sportifs de la FFT,
- le Règlement du Championnat par équipes de Tennis Fauteuil.

Rappel des principaux points de règlement :

Ce Championnat est ouvert à tout joueur titulaire d'une licence multi-raquettes de l'année sportive en cours.

Chaque rencontre est composée de 2 simples et 1 double (toutes les parties valent 1 point).

Les parties se déroulent dans l'ordre suivant : simple 2, simple 1, puis double.

Les joueurs de simple peuvent jouer en double.

Le jour des rencontres, les joueurs jouent toujours dans l'ordre de leur classement actualisé (dernier classement obtenu au classement mensuel, s'il est connu).

Tous les matchs doivent être disputés, même si le score est acquis à l'issue des simples.

Format des parties :

- Simple : format n°1 → format « traditionnel » : 3 sets à 6 jeux
- Double : format n°4 → 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3<sup>ème</sup> set sous forme de super jeu décisif à 10 pts

Dans le cas d'un club inscrivant 2 équipes, les règles suivantes devront être appliquées :

- la hiérarchie des classements devra être respectée entre les 2 équipes,
- un joueur de l'équipe 2 pourra effectuer un remplacement en équipe 1 mais, s'il participe à 2 rencontres ou plus avec l'équipe 1, il ne pourra ensuite plus jouer avec l'équipe 2,
- un joueur ne pourra pas participer à 2 rencontres comptant pour la même journée.

#### **2 . Composition des poules :**

4 équipes étant inscrites pour cette saison 2023/2024, une seule poule sera constituée :

BERCK TC 2
DUNKERQUE US
VALENCIENNES TSBV
LA RAQUETTE VILLENEUVE D'ASCQ - HEM

L'équipe terminant à la 1<sup>ère</sup> place de la poule sera désignée championne régionale et représentera la Ligue des Hauts-de-France lors de la phase interrégionale.

#### **3 . Organisation des rencontres :**

La Ligue des Hauts-de-France constitue les poules de la phase régionale et désigne l'équipe visitée et la date de chaque rencontre (voir ci-après).

**Les équipes ont la possibilité de s'entendre pour avancer une rencontre mais en aucun cas de jouer après la date prévue dans le calendrier ci-après.**

En cas d'impossibilité de trouver un accord entre les clubs, la date fixée dans le tableau ci-dessous devra s'appliquer. Si l'une des équipes ne pouvait se conformer à cette date, elle serait considérée comme forfait sur la rencontre concernée.

Si une rencontre n'était pas jouée à la date fixée, les 2 équipes marqueraient 0 point pour cette rencontre.

#### **4 . Rencontres :**

Journée 1	26 novembre *	BERCK 2 reçoit LA RAQUETTE VILLENEUVE D'ASCQ - HEM DUNKERQUE reçoit VALENCIENNES
Journée 2	03 décembre *	BERCK 2 reçoit DUNKERQUE VALENCIENNES reçoit LA RAQUETTE VILLENEUVE D'ASCQ - HEM
Journée 3	10 décembre *	VALENCIENNES reçoit BERCK 2 LA RAQUETTE VILLENEUVE D'ASCQ - HEM reçoit DUNKERQUE

\* date à appliquer en cas d'impossibilité de trouver un accord entre les 2 équipes pour avancer la rencontre

#### **5 . Coordonnées des responsables des équipes :**

	NOM Prénom	Portable	Email
BERCK 2	LAUBIER Olivier	06 62 83 34 60	olivelaub@gmail.com
DUNKERQUE	CASTREMANNE Sébastien	07 83 88 07 24	scastremanne@hotmail.fr
VALENCIENNES	MEYS Stéphane	06 85 22 76 13	stefmel17@free.fr
VILLENEUVE D'ASCQ - HEM	OUAZENE Inès	06 35 13 63 41	inesouazene@gmail.com

#### **6 . Transmission des résultats :**

Les équipes doivent remplir une feuille de match pour chaque rencontre, dûment complétée et signée par les 2 capitaines.

L'équipe vainqueur doit communiquer par email à Emmanuel MAS : [emmanuel.mas@fft.fr](mailto:emmanuel.mas@fft.fr)

- le résultat dès la fin de la rencontre
- la feuille de match dans les 48h suivant la rencontre, soit scannée, soit enregistrée en pdf (pas de photo svp !)

